

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE
7-9, RUE DE LA PRÉFECTURE
16000 ANGOULÊME

Touvérac, le 21 septembre 2023

Référence : 20230451-EG

Objet : Avis sur le projet de parc photovoltaïque d'Energiter à Saint-Vallier

Dossier suivi par : Elorn GOASDOUE – tepos@cdc4b.com

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité l'avis de la Communauté de communes au sujet du projet de parc photovoltaïque porté par la société Energiter (ex-Eurocape New Energy) sur la commune de Saint-Vallier.

La Communauté de communes 4B sud Charente est engagée depuis 2017 dans une démarche de territoire à énergie positive (TEPOS). A ce titre, elle se donne l'ambition de produire plus d'énergies qu'elle n'en consomme à l'horizon 2050, et ce, par des sources renouvelables uniquement. Afin d'orchestrer au mieux le développement des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque, elle s'est dotée d'un schéma directeur des énergies (SDE) qui intègre les différents enjeux et contraintes de son territoire : préservation de la biodiversité, valorisation du patrimoine bâti, lutte contre l'artificialisation des sols... Dans ce cadre, nous avons été particulièrement attentifs à la proposition de la société Energiter, qui a été reçue par la Communauté de communes à plusieurs reprises. Au vu des éléments disponibles, le projet de centrale photovoltaïque au sol porté par cette société sur une ancienne carrière à Saint-Vallier a été identifié comme un projet répondant aux enjeux du territoire en matière de développement des énergies renouvelables, sous réserve qu'il apporte la preuve de son absence d'impact grave sur son milieu. Sur la base de l'étude d'impact fournie par le développeur, il a été intégré sous la forme d'un zonage Npv dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui doit être approuvé le 14 décembre prochain.

La Communauté de communes 4B sud Charente émet donc un avis favorable à la construction de ce projet photovoltaïque.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jacques CHABOT
Président,

